



590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX - Tél 05 81 91 93 00 - Fax 05 62 26 09 39 - contact@cdg31.fr - www.cdg31.fr

Envoyé en préfecture le 30/01/2018

Reçu en préfecture le 30/01/2018

Affiché le

**SLOW**

ID : 031-283100022-20180123-DE2018\_01-DE

## **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne**

### **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 23 JANVIER 2018**

#### **DELIBERATION N°2018-01**

**OBJET : Création de postes / mise à jour du tableau des effectifs**

#### **Ont participé à la présente délibération :**

##### **COLLEGE DES COMMUNES**

Administrateurs titulaires présents : MM. IZARD, SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, LAVAL, RASPEAU, Mmes HORN, BRUNET.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme MAUREL représentée par Mme ROQUABERT, M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS, M. TENE représenté par M. SANCHEZ.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

##### **COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. CALAS représenté par M. FONTES.

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : Néant

##### **REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT**

Administrateurs titulaires présents : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

## Contenu délibération :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Afin de permettre les nominations des agents du centre de gestion, en 2018, soit lauréats de concours, soit au titre de l'avancement de grade au choix ou après obtention d'un examen professionnel, le Président propose la création de plusieurs postes.

Il indique également qu'il convient de créer un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe et un poste d'adjoint technique à temps complet afin de faire face au départ d'un agent et de renforcer les services.

Le Président propose donc la création des postes à temps complet suivants :

- un poste d'attaché hors classe ;
- deux postes d'attachés principaux ;
- deux postes d'ingénieurs ;
- un poste d'infirmier en soins généraux de classe supérieure ;
- quatre postes de rédacteurs principaux de 2<sup>ème</sup> classe ;
- un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- dix-neuf postes d'adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe ;
- un poste d'adjoint technique.

**Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité** de créer les postes à temps complet susvisés et de modifier en conséquence le tableau des effectifs qui est annexé à la présente délibération.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget.

Fait à Labège,  
Le 23 Janvier 2018.

Le Président,

Pierre IZARD

## TABLEAU DES EFFECTIFS

<i>GRADES</i>	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non complet	Dont contractuels
<b>TITULAIRES</b>				
<b>CATEGORIE A</b>				
Directeur général des services	1	1	0	0
Directeur	2	2	0	0
Attaché hors classe	1	0	0	0
Attaché principal	4	1	0	0
Attaché	15	15	0	3
Ingénieur principal	2	2	0	0
Ingénieur	3	0	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	1	1	0	0
Médecins territoriaux hors classe	6	1	0	0
Médecins territoriaux 1 <sup>ère</sup> classe	10	6	0	1
Médecins territoriaux 2 <sup>ème</sup> classe	6	2	0	2
Infirmier en soins généraux hors classe	1	1	0	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	2	1	0	0
Infirmier en soins généraux de classe normale	2	2	0	0
Psychologue	1	0	0	0
<b>CATEGORIE B</b>				
Assistant de cons <sup>o</sup> du patrimoine ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	6	4	0	0
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	8	4	0	0
Rédacteur	8	6	0	0
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	2	0	0
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3	3	0	0
Technicien	5	1	0	0
<b>CATEGORIE C</b>				
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	22	3	0	0
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	33	32	0	0
Adjoint administratif	15	12	1	0
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	0	0
Adjoint technique	4	3	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>166</b>	<b>107</b>	<b>1</b>	<b>6</b>